

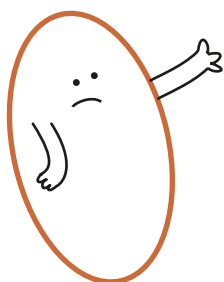
PRÉSENTATION DU PROJET I-CARE

RECHERCHE SUR L'IMPACT
DES ACTIONS DES CENTRES
SOCIAUX SUR L'AVANCÉE EN
ÂGE ET LA PERTE
D'AUTONOMIE



Union regionale des centres sociaux et socioculturels des Pays de la Loire



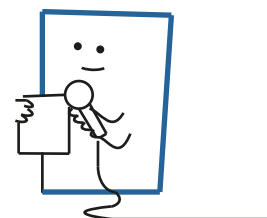


Quel est le lien entre les centres sociaux et l'avancée en âge ?

Par nature, les Centres Sociaux et Socioculturels (CSX) accueillent tous les habitants sans distinction de sexe, d'âges ou de cultures. Néanmoins, leur histoire et implication dans le champ de l'éducation populaire les a rendu lisibles dans les domaines d'actions enfance-jeunesse-famille mais assez peu dans celui des personnes âgées. Pourtant cette place est réelle ! La prise en considération des demandes et initiatives de tout individu dans un contexte démographique général de vieillissement des populations met les CSX dans une position particulière vis à vis de cette question.

Et quelle est cette position ?

- Reconnaître à priori, quel que soit l'état des personnes, leur capacité à agir, leurs droits à choisir, etc.
- Faire avec les personnes concernées et les considérer comme ressources et non comme charges
- Mettre en lien et agir en complémentarité et avec les partenaires locaux, associer des compétences
- Envisager le bien-être et la santé à travers le lien social et le rapport aux autres
- Faire réseau et essayer en capitalisant et en mutualisant ce qui existe



Quelle est l'origine de cette étude et son objet ?

Ce projet de recherche doctorale est né d'un manque entre une dynamique nationale et des dynamiques locales et départementales fortes, mais peu reconnues.

Une dynamique nationale impulsée en 2009 (signature de la convention de partenariat entre la FCSF et La CNAV : « Prévention de la perte d'autonomie : territoires et solidarité entre les âges », mettant en valeur des actions dans certaines régions)

Des dynamiques locales

- Des propositions et des formes d'actions sociales innovantes aux effets notables mais peu lisibles
- Des commissions vieillissement départementales mais des dynamiques inégales
- L'émergence d'une mobilisation au sein d'une commission régionale

Des actions locales à l'origine de partenariats inédits (AG2R La Mondiale, Malakoff Médéric, CARSAT, ...)

Des actions déjà entreprises :

- Une étude menée par des étudiants master ISGI de novembre 2013 à avril 2015
 - - Quatre Centres Sociaux observés
- Une chargée de mission au niveau de l'Union Régionale dédiée au suivi (depuis le 15 mars 2014)
- Des actions de mobilisation (1er juillet 2014, 12 décembre 2014, restitution 30 avril 2015)
- Des conventions de partenariats à l'échelle de la Région (AG2R La Mondiale - Gérontopôle des Pays de la Loire mars 2016)



Un regard scientifique, oui, mais porté par qui ?

Les actions menées par les CSX auraient des résultats notables ! Elles permettraient d'améliorer l'état de santé, l'autonomie et la vie sociale des personnes qui vieillissent et elles bénéficieraient à la société toute entière. On ne peut pas se satisfaire de ce regard porté sur soi qui manque d'objectivité.

Afin de construire une compréhension des mécanismes mis en place et de leurs impacts, l'Union Régionale des Centres Sociaux fait aujourd'hui appel à des chercheurs afin d'obtenir des résultats qui témoigneraient de la réalité observable sur le terrain. Nous cherchons à fournir une grille de lecture afin de mesurer les retombées positives ou négatives et apporter des clefs de compréhension sur ce qu'est l'activité des CSX.

Il est important que les CSX soient impliqués dans la démarche, dans une logique de recherche-action. Cette recherche s'appuie sur 2 doctorantes qui apportent le regard scientifique et la neutralité indispensable. Grâce au dispositif CIFRE, l'Union Régionale a bénéficié d'une aide financière pour recruter des doctorantes, Shani Galand & Juliette Michel, dont les projets de recherche menés en liaison avec des laboratoires extérieurs, aboutiront à la soutenance de thèses associant un point de vue professionnel et académique.

Quel choix de disciplines ?

La sociologie : parce que les CSX sont des lieux d'interactions sociales, de ressources individuelles, de trajectoires de vie (les dynamiques de vie personnelle, culturelle et sociale) observables

La géographie : parce que les centres sont des structures de développement social local, on les considère comme vecteur de territorialité (dynamiques historique, patrimoniale, culturelle et sociale)

La médecine : parce que les expériences de vie dans les CSX, comme participants du lien social, peuvent être considérées comme contributives du bien vieillir.

La transdisciplinarité : parce que les trajectoires, territoires et expériences de vie sont considérés comme ressources pour estimer l'effet que peut avoir l'action, ou par défaut l'absence d'action sociale, sur la prévention de la dépendance et la perte d'autonomie.

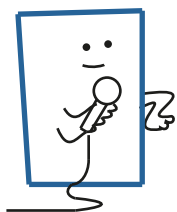
Et au niveau méthodologique ?

Plusieurs disciplines, donc plusieurs méthodes ! Les méthodologies envisagées combinent :

- des approches quantitatives, statistiques, pour dresser des profils généraux de territoires et de centres,
- des approches qualitatives, via des entretiens des adhérents, usagers, bénévoles et administrateurs, ou des observations des activités et de la vie des CSX au quotidien.



Quelle est la place des CSX dans tout ça ?



L'étude n'est pas construite dans le but de proposer une démarche 'aux' centres. La volonté est d'être en construction 'avec' eux. Les CSX sont la ressource première de cette recherche. Ce sont eux qui élaborent des formes de réponses. Il est important de prendre en compte leurs expertises et leurs interrogations. Leur mobilisation est donc essentielle pour enrichir la réflexion par des observations, suggérer des actions de CSX à observer et enrichir les pratiques ...



Qui sont les acteurs de la recherche ?

Schéma d'organisation :

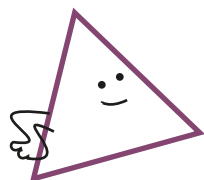
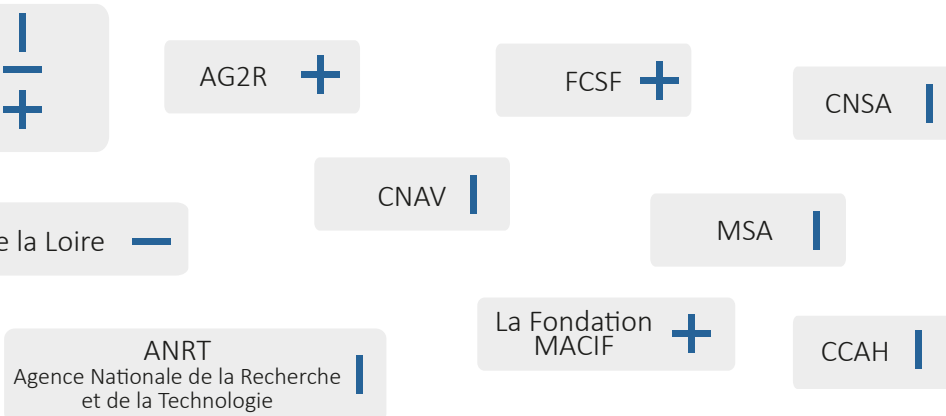


Qui sont nos financeurs ? Nos partenaires ?

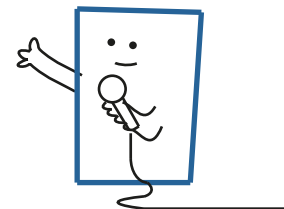
Des financeurs :

Des acteurs du projets :

Des financeurs/acteurs :



D'autres pistes :
Mutuelles, Fondation de France,
Collectivités territoriales,



Suivez la recherche sur : <http://i-care.centres-sociaux.fr>



Contacts :

Chef de projet :

bblanchard@alleeverte-csc.asso.fr

Doctorantes:

shani.galand@centres-sociaux.fr

juliette.michel@centres-sociaux.fr



PAYS DE LA LOIRE



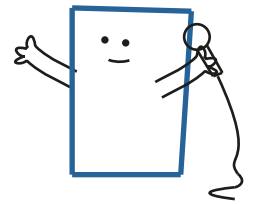


Mon centre social peut-il s'engager dans la recherche ?



L'étude vise à constituer un panel non exclusif aux seuls porteurs d'action vieillissement !
Un centre social présente de l'intérêt pour l'étude si il répond à l'un de ces aspects :

- Il est intéressé par la question des personnes vieillissantes
- Il regroupe des personnes âgées au sein de ses adhérents, bénévoles ou administrateurs
- Il propose des activités avec ou pour des personnes âgées qui participent et/ou des activités intergénérationnelles
- Il agit sur un territoire vieillissant



Qu'est ce que l'engagement dans la recherche suppose pour le centre social ?

- S'engager dans la durée : de septembre 2016 à septembre 2018
- Contribuer au recueil des données en permettant l'accès à l'information nécessaire (Ex : fiches adhérents, diffusion de questionnaires papiers et/ou numérisés...)
- Accueillir les chercheurs au sein du Centre Social et accepter leur présence dans le centre pour observations et entretiens.
- Informer les différents acteurs (administrateurs, adhérents ...) de leur présence
- Nommer un référent pour favoriser les échanges, répondre rapidement aux chercheurs, et être médiateur entre les chercheurs et les acteurs du centre
- Accompagner et faciliter l'accès à l'informations en guidant, informant, permettant la participation les chercheurs aux divers événements services et activités du centre au service de la recherche.
- Signer un contrat d'engagement afin de valider la collaboration entre les deux parties
- Considérer la recherche comme un processus de formation : acquisition d'outils méthodologiques, connaissance du territoire et du public vieillissant.
- Bénéficier des résultats des thèses, organiser et diffuser une partie des résultats auprès d'acteurs locaux
- Accéder à des productions intermédiaires

Quels sont les enjeux ?

- Une recherche pour valoriser les impacts de nos actions
- Une mobilisation partenariale pour signer une charte éthique partagée et déployer de nouveaux partenariats
- Une émergence de nouveaux champs d'investigation et de compétences

Si la recherche permet de valoriser les impacts de nos actions, elle en révélera également les faiblesses. C'est pourquoi le projet I-care ne repose pas uniquement sur la recherche. Nous devons nous engager dans une démarche réflexive et une volonté de développer la formation des acteurs.

Nous devons également poursuivre la mobilisation partenariale à travers le comité partenarial et l'expérience des partenariats déjà entrepris par les CSX. Nous envisageons ainsi d'aboutir à une charte éthique partagée. Nous souhaitons également que cette recherche ouvre de nouveaux champs d'investigation, pour laisser place à des actions innovantes.



Suivez la recherche sur : <http://i-care.centres-sociaux.fr>



Contacts :

Chef de projet :

bblanchard@alleeverte-csc.asso.fr

Doctorantes:

shani.galand@centres-sociaux.fr

juliette.michel@centres-sociaux.fr



PAYS DE LA LOIRE

